

*Taxe d'accise*

● (1740)

Nous aurions beaucoup de mal à trouver un expert fiscal ou un conseiller financier qui nous disent que l'indexation de la taxation est une bonne chose. J'ai eu l'occasion de parler à un grand nombre de gens des milieux financiers. Je leur ai demandé ce qu'ils en pensaient. J'en ai parlé avec des membres des chambres de commerce de ma circonscription et leur ai demandé ce qu'ils pensaient de cette proposition. Je n'ai pas encore trouvé quelqu'un qui dise que l'indexation de la taxation soit une bonne chose surtout pour un gouvernement qui rappelle de façon presque quotidienne à l'opposition qu'il entend terrasser l'inflation. Cela me semble un moyen bien singulier d'y parvenir.

Mon collègue de Vancouver, à l'instar d'autres députés de l'opposition, aura bien des choses à dire au sujet de la taxe sur les ressources naturelles de l'Ouest, en particulier le gaz naturel et le pétrole. Cette taxe est de toute évidence injustifiée.

J'ai été bien impressionné par les témoignages, assez longs d'ailleurs, qu'ont faits au comité de la maire et certains représentants de la municipalité de Medicine Hat. Il y a plusieurs années, les conseillers municipaux de Medicine Hat ont estimé qu'il serait avantageux de mettre en valeur les réserves de gaz naturel qui se trouvaient dans leur région et c'est ce qu'ils ont fait, dans l'intérêt de leurs concitoyens et des entreprises. Les sociétés et les entreprises étaient en effet attirées vers cette ville à cause de son énergie peu coûteuse.

Les représentants de Medicine Hat ont donc demandé au comité de tenir compte de leur situation particulière, c'est-à-dire du fait qu'ils ne représentaient pas une société ou une entreprise privée mais bien un niveau de gouvernement. Selon de récentes décisions judiciaires, il est devenu clair qu'aucun niveau de gouvernement ne peut en imposer un autre. Le gouvernement devrait donc reconnaître la clairvoyance dont a fait preuve la municipalité de Medicine Hat et le fait qu'il s'agit d'un niveau de gouvernement qui exploite une ressource naturelle se trouvant dans le sous-sol du territoire qui relève de sa compétence.

A l'instar de bien d'autres députés qui se préoccupent du secteur de la petite entreprise et en particulier à titre de critique ou porte-parole de notre parti, il m'a semblé qu'il fallait à tout prix tenir compte des situations décrites au comité en ce qui concerne l'incidence de cette taxe sur la petite entreprise, en particulier en Alberta. Ce ne sont pas les grandes sociétés pétrolières qui vont s'en ressentir ou qui vont en être gênées. Ce sont les milliers de petites entreprises qui servent l'industrie pétrolière qui seront le plus durement touchées.

J'ai grandi dans le sud de l'Alberta, dans les champs pétroliers de Turner Valley. Je connais les gens à qui on doit l'infrastructure de l'industrie pétrolière et gazière. Ce ne sont pas des gens riches. Ils ne correspondent pas à l'idée qu'on se fait parfois d'eux, soit des individus qui ont des puits de pétrole dans leur jardin. Il s'agit plutôt de petites entreprises qui luttent pour servir l'économie canadienne et qui, essentiellement, font un excellent travail.

Ces gens nous disent que cette taxe les forcera à réduire leurs activités et qu'elle pourrait bien les mener à la faillite. C'est certainement ce qui va se passer. En fait, on commence à s'en rendre compte. Des témoins très compétents ont présenté

des mémoires au comité et ont établi un lien entre les entreprises du secteur tertiaire qui sont au service de l'industrie pétrolière et les conséquences que cette mesure aura pour elles. Encore une fois, ce dur coup leur est porté par un gouvernement qui presque toutes les semaines, sinon tous les jours, se plaît à nous rappeler qu'il s'intéresse à la petite entreprise.

Que veut-il dire par là? Est-ce qu'il parle des petites entreprises dans certaines régions du Canada? Je ne voudrais pas me montrer cynique ou négatif, mais on a l'impression que le gouvernement est particulièrement intéressé à se fendre en quatre pour plaire à la petite entreprise de certaines régions seulement du pays. Nous invitons le gouvernement à nous prouver qu'il est en fait intéressé à encourager, à favoriser et à reconnaître le rôle des petites entreprises dans toutes les régions du Canada.

Nous aurons de nombreuses autres observations à faire pendant l'étude des 135 amendements que nous souhaitons voir apporter à ce bill. Je demande au ministre cet après-midi de se rappeler ces témoins qui sont venus de loin et qui se sont donnés beaucoup de mal pour nous faire comprendre les problèmes que suscite le bill C-57. Je demande au ministre de reconnaître que s'ils ont fait ces instances, ce n'est pas pour éviter de payer des taxes ou pour se soustraire à leurs responsabilités en tant qu'individus ou en tant que sociétés, mais pour nous signaler ce qui semble être la cause d'ordre administratif. Je lui demande de prendre cela en considération et de nous montrer en toute bonne foi que le gouvernement est disposé à prêter une oreille attentive à ces témoins et aux instances de l'opposition et qu'il présentera certaines recommandations sans plus tarder.

**M. Benno Friesen (Surrey-White Rock-Delta-Nord):** Monsieur l'Orateur, je tiens à faire miennes les observations que mon préopinant a formulées alors qu'il adressait au ministre des instances pondérées, raisonnées, exemptes de tout emportement, et manifestement très sensées.

L'un des groupes de pression qui faisait antichambre chez le ministre alors que le comité était saisi de cette mesure m'a dit que le ministre avait promis à l'époque que si des instances sérieuses lui étaient adressées à l'étape du rapport concernant des carences manifestes de la mesure, il en tiendrait dûment compte en vue de l'améliorer. Si ce message est parvenu aux témoins qui ont comparu devant le comité, je conviens avec le député de Kamloops-Shuswap qu'ils vont suivre attentivement ces délibérations pour voir si le gouvernement prend au sérieux l'engagement du ministre d'étudier attentivement les instances des témoins, de ses propres députés de l'arrière-ban, et des députés de l'opposition concernant les graves carences de cette mesure.

A la télévision chez moi cette semaine, j'ai vu un reportage sur la rencontre du ministre de la consommation de la Colombie-Britannique avec des citoyens, des représentants de divers groupes, dont le conseil de ville de Vancouver et du centre-ville près de la rue Carroll à l'occasion de laquelle ces derniers se disaient très inquiets de la présence dans leur quartier d'une succursale de la régie provinciale des alcools. Ses meilleurs clients, disent-ils, sont les «soûlauds» du quartier, les ivrognes. Ces représentants s'inquiétaient du fait que le magasin du gouvernement encourage ou perpétue le problème de l'alcoolisme dans cette ville. Le ministre provincial de la consommation prenait des notes, rencontrait les citoyens et les invitait à